

Le 24 mai 2007

Poursuite des contacts syndicaux sur le licenciement de Didier Burkhardt

En réponse à divers courriers reçus la semaine dernière et dans le cadre de différents entretiens avec les représentants du syndicat SEV, la Direction générale, les directions RH et T ont réexpliqué leur position sur le licenciement concerné :

- absence de tout lien entre les activités syndicales du collaborateur et son licenciement ;
- gravité des fautes reprochées ;
- objectivité de l'enquête et respect plein et entier du statut du personnel pendant toute la procédure.

Ces points ont été rappelés ce jour même dans un entretien avec MM. Leggiero et Fankhauser, respectivement président de la section TPG du SEV et secrétaire syndical SEV. La Direction a confirmé dans cet entretien sa volonté de ne pas réintégrer le collaborateur licencié quelles que soient les mesures envisagées.

Par ailleurs, la Direction a pris acte avec satisfaction de la position responsable affichée par les représentants du syndicat ASIP dans cette affaire. Elle encourage une fois encore les collaboratrices et les collaborateurs des TPG à prendre en compte l'ensemble des sources d'information disponibles avant de se forger une opinion sur cette affaire.



Stéphanie Fontugne
Directrice générale